



Gym St-Aubin

Nouvelles mesures sanitaires COVID-19

(valable dès le 19 octobre 2020, et ce jusqu'à nouvel avis)

Plus d'informations sur notre site :



Bases pour le centre sportif de St-Aubin et de Gletterens :

- Les entraînements peuvent continuer à avoir lieu comme normal
 - Respect des règles de base de l'OFSP : garder la distanciation (1,5m) / se laver les mains soigneusement
 - Port du masque hygiénique obligatoire à partir de 12 ans, dès l'entrée dans le centre sportif jusqu'au vestiaire ; enlèvement du masque uniquement dans la salle de gym, si la distanciation est respectée et le permet
 - Mise à disposition de gel désinfectant (et de masques hygiéniques)
- ⇒ La mesure d'interdiction de rassemblement de plus de 15 personnes, décidée le 18 octobre 2020, n'affecte pas les activités d'entraînements, pendant la pratique
- ⇒ Plus aucun rassemblement (souper, spectacle, représentation,...) n'est autorisé jusqu'à Noël (sauf amélioration de la situation)

A l'attention des membres jeunesses et adultes :

- Se laver / désinfecter les mains en arrivant et en partant de l'entraînement (sous la responsabilité du moniteur)
- Ne pas se rendre à l'entraînement en cas de symptômes et prévenir le moniteur
- En cas de test positif au COVID-19, informer immédiatement le moniteur
- Venir à l'entraînement, si possible, déjà changé (les vestiaires et douches sont tout de même à disposition, sous la responsabilité du moniteur) ; respecter le nombre maximum de 15 personnes par vestiaires
- Une fois l'entraînement terminé, ne pas rester dans les couloirs ou à la buvette et rentrer directement à la maison ; l'utilisation de la buvette n'est plus autorisée

A l'attention des moniteurs/aides-moniteurs :

- Établir une liste des présences pour chaque entraînement, au moyen du formulaire en ligne, dans les 24h
- Ne pas rentrer dans la salle, si un groupe y est déjà présent
- Désinfecter le matériel utilisé
- S'il n'est pas possible de tenir la distanciation avec les membres, port du masque hygiénique recommandé
- Finir l'entraînement 10 minutes avant la fin, afin de ne pas croiser le groupe suivant dans les couloirs
- Informer immédiatement la commission technique, si un membre est testé positif au COVID-19
- Veillez à ce que les parents ne rentrent pas dans le centre sportif
- Ouvrir le centre sportif à l'heure
- Est responsable de faire respecter les règles ci-dessus lors des entraînements
- En cas de problèmes, aviser la commission technique

A l'attention des parents :

- Ne pas entrer dans le centre sportif, déposer et récupérer les enfants sur le parking, directement après l'entraînement
- Éviter les attroupements à l'entrée
- Ne pas assister aux séances d'entraînements
- Si l'enfant ne peut pas participer à l'entraînement, merci de prévenir le moniteur

Le respect de ces règles est primordial pour la continuation du bon déroulement des entraînements, sans quoi, de nouvelles mesures devront être prises. La commission technique ainsi que le comité central vous remercient pour votre collaboration et compréhension.

Responsable de la société pour le COVID-19 : Séverine Spicher-Corminboeuf